

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works Government Services Canada- Bid
Receiving / Réception des soumissions
189 Prince William Street
Room 405
Saint John
New Brunswick
E2L 2B9

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works Government Services Canada- Bid
Receiving / Réception des soumissions
189 Prince William Street
Room 405
Saint John
New Bruns
E2L 2B9

Title - Sujet Elevator Upgrade - Woodstock,NB	
Solicitation No. - N° de l'invitation EC015-160404/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client R.061512.009	Date 2015-06-30
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWB-020-3643	
File No. - N° de dossier PWB-5-38030 (020)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-07-16	Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Donovan, Janine PWB	Buyer Id - Id de l'acheteur pwb020
Telephone No. - N° de téléphone (506) 636-5347 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 636-4376
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EC015-160404/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.061512.009

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

PWB-5-38030

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwb020

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cette modification de l'invitation numéro 2 est soumise et comprend la modification numéro 2 suivante.

La modification qui suit apportée aux documents de soumission entre en vigueur dès maintenant. L'addenda fera partie des documents de contrat.

Toutes autres conditions ne changent pas.

DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES

AJOUTER Annexe D, Certification nommée "Confirmation de la non-exclusivité des systèmes de contrôle et de tout l'équipement du système d'ascenseur connexe". Cette certification, dûment remplie et signée, doit être fournie avant l'attribution du contrat. La certification devraient être remplie et fournie avec la soumission mais elle peut être fournie plus tard. Si l'attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de se conformer à la demande de l'autorité contractante et de fournir les attestation dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non-recevable.

Annexe D

Confirmation de la non-exclusivité des systèmes de contrôle et de tout l'équipement du système d'ascenseur connexe

*Projet de modernisation des ascenseurs de TPSGC,
Édifice Woodstock GOCB, 680 Main Street, Woodstock, N-B, projet n° R.061512.009*

Le système de contrôle de l'ascenseur dans son ensemble, incluant tous les systèmes de surveillance et tout l'équipement interrelié connexe proposé dans le cadre du projet n° R.061512.009 doit être **non exclusif**. Les dispositions suivantes constituent une garantie que les exigences visant la non exclusivité seront respectées sur le plan de la serviabilité et de la maintenabilité universelles :

1. Pièces de rechange

Sur demande, il doit être possible d'acheter des pièces de rechange à des fins de réparations ou d'entreposage à l'immeuble ou aux installations de tout entrepreneur désigné par TPSGC pour l'entretien des ascenseurs ou à celles de ses mandataires. Le fournisseur ne peut établir une clause visant l'échange de pièces lorsque l'entrepreneur achète une pièce de rechange. Le fournisseur d'équipement doit fournir à TPSGC la liste exhaustive officielle publiée des pièces de rechange où figurent également les prix raisonnables établis qu'ils offrent à leurs propres bureaux locaux et qu'ils offriraient également sans coût additionnel à d'autres clients.

2. Fournir tous les outils et les dispositifs diagnostiques

L'entrepreneur qui réalise se projet doit fournir tous les éléments requis suivants :

- Outils spéciaux, dispositifs diagnostiques pour les commandes de l'ascenseur et le système de surveillance du système d'ascenseur;
- Tous les outils et dispositifs connexes utilisés lors des inspections, du dépannage, de l'ajustement et de la surveillance;
- Tout l'équipement connexe et tous les manuels disponibles sur les fonctions des outils de diagnostic (incorporé ou distinct). (Cela comprend les dispositifs de surveillance de la courroie recommandés par le fabricant);
- De tels dispositifs ou systèmes de surveillance visant l'entretien, l'ajustement ou le dépannage doivent permettre un accès sans restriction à tous les paramètres, les niveaux d'ajustement et de contrôle et les drapeaux nécessaires pour l'entretien de l'équipement.

Des logiciels ayant une date d'expiration ou des logiciels munis d'une clé d'activation ou d'une clé d'enregistrement ayant une date d'expiration ne seront pas acceptés.

L'entrepreneur responsable de l'installation ou de l'entretien des ascenseurs ou les personnes désignées par le propriétaire de l'immeuble doivent pouvoir acheter à un coût raisonnable des outils et des dispositifs diagnostiques de remplacement.

3. Formation

Une formation en usine ou sur place doit être offerte par le fabricant de l'équipement d'origine à l'intention du personnel du soutien technique de TPSGC et des techniciens d'ascenseurs qualifiés responsables de l'entretien de l'équipement qui désirent en

Annexe D

Confirmation de la non-exclusivité des systèmes de contrôle et de tout l'équipement du système d'ascenseur connexe

*Projet de modernisation des ascenseurs de TPSGC,
Édifice Woodstock GOCB, 680 Main Street, Woodstock, N-B, projet n° R.061512.009*

apprendre davantage sur l'installation, l'ajustement, l'entretien et le dépannage de l'équipement. La formation doit être fournie gratuitement au personnel de soutien technique de TPSGC.

4. Ligne d'assistance technique

Le fabricant de l'équipement d'origine doit mettre en place une ligne d'assistance technique qui permettra aux personnes désignées par le propriétaire de l'immeuble d'obtenir de l'aide en matière d'installation, d'ajustement, d'entretien ou de dépannage.

5. Soutien technique

Le fabricant de l'équipement d'origine doit offrir à un coût raisonnable un soutien technique à tous les entrepreneurs chargés de l'entretien désignés par le propriétaire de l'immeuble après l'expiration de la période de garantie.

6. Documentation

Les manuels, les dessins techniques, les diagrammes des circuits et les bleus doivent être fournis avec l'équipement au moment de la livraison. Les entrepreneurs en installation ou en entretien d'ascenseurs ou les personnes désignées par le propriétaire de l'immeuble doivent pouvoir acheter des documents de rechange à un coût raisonnable.

DÉCLARATION

Les soussignés déclarent que les conditions décrites ci-haut font maintenant partie intégrante du projet de modernisation des ascenseurs de TPSGC n° R.061512.009..

Fabricant du système d'ascenseur

Nom du cadre de l'entreprise responsable des ascenseurs et son titre

Signature du cadre de l'entreprise responsable des ascenseurs et la date
